

COMPTE-RENDU

de l'Assemblée Générale du 30/09

Ce jeudi 30 septembre s'est tenu l'AG 2021 de Solidaires Finances Publiques 24 au château de Neuvic.

Nos deux représentants régionaux étaient présents : Corinne Bruzeau et Véronique Lamour (nouvellement élue).

De même, Stéphane Pardon, spécialisé dans les règles de mutations, est venu représenter le Bureau National.

L'AG s'est ouverte sur la présentation de chacun et du déroulé de celle-ci :

- bilan comptable de l'année
- résumé des instances et actions du bureau de l'année 2021
- débat ouvert sur les sujets d'actualité à l'initiative des participants.
- réélection du bureau

1 – Bilan comptable

82 adhérents actifs (86 en 2020)

11 842,00 € de cotisations pour un total de dépenses de 11 136,00 €, principalement la réversion au BN.

Malgré une légère baisse du nombre d'adhérents, la Dordogne est relativement épargnée par la baisse générale des adhésions constatée suite à la crise sanitaire et baisse constante des effectifs.

Le bilan est validé à l'unanimité.

2 – Résumé de l'année 2021

– CDAS

2 convocations.

Budget 2021 : 109 M€

Action locale : 21 416 € (21 190 € en 2020)

Lecture d'une liminaire portant sur le « démantèlement » de l'action sociale (rapport Walterski) : vente du parc EPAF, disparition du Délégué départemental, baisse des crédits...

Réunion écourtée, les conditions sanitaires limitent considérablement la visibilité quant aux actions à mettre en place au niveau local (toutefois, mise en place de certaines actions

locales suite à échanges mails : sortie Poumeyssac/Bournat, entrées accrobranche, augmentation budget cadeaux arbre de Noël). Perte de l'assistante sociale, non remplacée, réélection du Délégué : Alain Alaux est maintenu dans ses fonctions à l'unanimité. Promesse d'un retour à la normale en terme de crédits alloués en 2022. Les crédits 2020 ont pu être entièrement utilisés en Dordogne. Départ à la retraite du Délégué en mars 2022, sans doute non remplacé.

– CHSCT

6 convocations.

Dotations 2020/2021 : 64 390 €

Principaux sujets abordés : télétravail en période de crise sanitaire, crise sanitaire, Bilan annuel SST 2020 et DUERP, élargissement repérage amiante, travaux implantation SAPF Bergerac, FS Ribérac et rénovation Cité Administrative.

Des points réguliers ont été faits de façon informelle sur la situation sanitaire. De grosses difficultés rencontrées dues aux textes contradictoires/incomplets/imprécis sur la situation sanitaire (circulaire du 05/11/2021). Gestes barrières globalement admis et respectés. Une vingtaine de cas de Covid avérés. Télétravail mal cadré.

Bilan SST compliqué dû à la crise sanitaire et difficilement représentatif. DUERP sensiblement identique aux années précédentes (16 fiches de signalement).

Problèmes avec les travaux :

Bergerac – supervision par la DG (nouveau service national). Le protocole amiante n'a pas été bien respecté. Sous traitance des travaux, des intervenants n'étaient pas prévus et ont causé des dérangements (bruits, odeurs, saleté). Travaux mal fait et/ou non finalisés.

Ribérac – DGFIP s'est substituée à la MSA, coût pris en charge par DG. Intervention du Préfet pour accélérer les travaux en juin. Le calendrier a été resserré et des travaux ont été réalisés en simultané générant de grosses nuisances. Décision prise par la direction sans convocation et consultation du CHS.

– CTL

9 convocations.

7 boycott : 2 portant sur le NRP, 4 à cause des documents inconsistants et/ou ordre du jour anecdotique ainsi que les conditions de tenue, 1 sur le télétravail avec liminaire.

Malgré les boycott, étude des documents transmis et préparation. Le constat est fait d'une nette dégradation de la qualité des documents transmis et des informations qui y figurent. Plusieurs points des ODJ étaient assez anecdotiques, ne nécessitant pas un point particulier dans l'ODJ. Les ODJ portant sur le NRP sont systématiquement boycottés. A noter le CTL sur le télétravail et l'application du nouveau protocole, lecture d'un liminaire dénonçant les nombreuses lacunes de ce dernier et les conséquences de certains points particuliers (chef de service, procédure de demande/recours...).

Les conditions de tenue en audio posent de gros problèmes de communications et ont participé aux raisons des boycott. Participation à 2 CTL, 1 audio, 1 présentiel.

Les sujets ayant principalement attiré notre attention : L'accueil, le TBVS, exercice emploi 2021, télétravail, fin du numéraire. Globalement, la direction est peu encline à donner des informations valables et ne joue pas le jeu du dialogue social.

Nouveau directeur en Dordogne : Didier Bianchini.

Ce dernier apparaît assez méprisant avec les agents, obséquieux avec les OS. Plutôt autoritariste, il est maîtrisé et assume totalement sa mission. Il est difficile d'échanger de manière constructive durant les instances. Son discours reprend beaucoup d'éléments de langage du secteur privé.

Activité locale limitée du fait du contexte sanitaire.

Conférence de presse sur mise en place du NRP.

Une rencontre avec les élus des communes touchées par des fermetures de services a eu lieu fin 2020 début 2021 : Bergerac, Nontron, Sarlat, Ribérac, Excideuil, Brantôme, Thiviers. (intersyndicale avec CGT)

Action lors de la grève du 10/05/21 : intersyndicale avec CGT-CFDT-(FO), tenue d'un guichet FS/DGFIP devant la cité administrative.

Rencontre prévue en intersyndicale avec les sénateurs de Dordogne.

Les contraintes sanitaires s'étant allégées, nous pourrions sans doute reprendre un fonctionnement normal (HMI, visites de services) pour 2022.

3 – Débats

Suite au résumé sur les CTL, les débats se sont vite ouverts sur le NRP, en particulier l'implantation du SAPF de Bergerac. Cela aura permis d'illustrer les difficultés que nous sommes amenés à rencontrer lors des instances : le SAPF est présenté comme un « nouveau service » alors qu'il ne s'agit que d'une nouvelle mouture du SPFE sous forme de pôles nationaux. Il permet par ailleurs à la direction d'avancer un équilibre des créations/suppressions de postes en Dordogne : les emplois n'ont pas été créés mais transférés, la direction ne semble cependant pas vouloir faire la différence... De nombreux services sont fermés ou fusionnés des suites du NRP, générant ainsi des situations compliquées pour les agents.e.s, tant dans leur vie professionnelle que personnelle.

L'occasion aussi d'aborder les difficultés rencontrées par les représentants lors des instances, les syndicats sont en perte de vitesse et pèsent de moins en moins, cela se traduit par des échanges de moins en moins qualitatifs auprès de la direction qui a « tout pouvoir ». Par ailleurs, notre nouveau directeur est peu enclin au dialogue social. D'où de fréquents boycotts qui restent un de nos derniers moyens de contestation, le boycott ne permettant pas à la direction de valider le dialogue.

Les nouvelles règles de gestion ont aussi été abordées, notamment la mise en place de mesures encourageant le mérite. Citons l'exemple du profil croix qui gagne en importance puisqu'il conditionnera à l'avenir les tableaux d'avancement.

Stéphane Pardon est intervenu au sujet des promotions en nous exposant la complexité des négociations avec la DG. Encadrant désormais les sorties d'écoles de l'ENFIP Clermont-Ferrand, ce dernier est aussi directement confronté aux problèmes des mouvements nationaux. Il a illustré son propos en nous décrivant, par son expérience, le processus complet d'une CAPN et ses méandres !

Durant tous les échanges, les difficultés à exercer l'action syndicale ont été mises en exergue, tant par les représentants locaux que les régionaux et nationaux : baisse des adhésions, difficulté à mobiliser, à mettre en place des actions ou encore à échanger avec la direction. Toutefois, la technicité de Solidaires permet encore de peser dans les débats.

La crise sanitaire n'a pas été spécialement abordée, cependant, le BN a bien précisé la position de Solidaires : pour la vaccination, contre le pass sanitaire. La pédagogie est la voie privilégiée.

4 – Réélection du bureau

Françoise BOURIEL est réélue au poste de Trésorière

Nicolas AUFRERE est réélu au poste de secrétaire